

# CHARTRE DU PARENT ACCOMPAGNATEUR

(QUELQUES RÈGLES À SUIVRE)



Vous nous avez proposé votre aide pour accompagner une sortie scolaire et nous vous en remercions.

Lors des sorties comme à l'école, l'enseignant est le seul maître de sa classe.

Le parent accompagnateur est là pour le seconder. Il aide, sous la responsabilité exclusive de l'enseignant, à assurer la sécurité des élèves durant le temps de la sortie.

La sortie scolaire est l'occasion de mettre en pratique les valeurs de respect, d'autonomie et de responsabilité enseignées à l'école. Merci de nous y aider !



## SECURITE



L'enseignant est responsable de la sécurité et du bon déroulement pédagogique.

- Penser à compter régulièrement les élèves qui vous sont confiés, en particulier à chaque entrée et sortie d'un lieu ou déplacement d'une zone à une autre.
- Identifier le groupe d'enfants dont vous êtes responsable et s'assurer que les enfants vous ont bien identifié.
- En cas de problème, (discipline, conflit, blessure), en référer tout de suite à l'enseignant.
- Ne prendre aucune initiative personnelle (changement d'itinéraire, d'activités, aller aux toilettes...) sans avoir eu l'accord de l'enseignant au préalable.

## DEPLACEMENTS

### Dans le bus

- Les adultes se placent prioritairement près des sorties, ainsi qu'à l'avant et à l'arrière pour faciliter une évacuation d'urgence.
- L'enseignant est toujours le dernier à monter dans le bus et le premier à en descendre.
- S'assurer que les enfants soient bien attachés.
- Les déplacements d'élèves sont interdits durant les trajets.
- Les élèves attendent l'arrêt complet du bus pour se détacher et se lever du siège.
- Il est interdit de boire ou de manger dans le bus.



### Dans la rue

- L'enseignant mène le rang.
- Un adulte doit toujours protéger un passage piéton emprunté par les élèves (se mettre du côté de l'arrivée des véhicules).
- S'assurer que le rang reste serré, se déplace dans le calme (sans courir), côté habitation et non côté chaussée.
- Les adultes se déplacent sur le trottoir, du côté de la route (et non du mur)



# RESPECT

Des élèves, de l'enseignant, du ou des intervenants, du lieu de sortie



Le parent accompagne un groupe d'élèves et veille à :

- Son attitude : elle est la même avec tous les enfants de son groupe, (y compris si son propre enfant en fait partie).
- Son langage et son comportement : ils sont exemplaires à l'égard de tous les enfants, sans exception.
- Ne faire aucun commentaire sur les enfants ni leur famille.
- Respecter le silence, l'écoute demandés lors des activités.
- Respecter le programme de la sortie.
- Respecter les consignes et décisions de l'enseignant.
- Garder confidentielle toute information portée à sa connaissance lors de la sortie ou de l'activité.
- **Sauf accord de l'enseignant, il n'est pas autorisé à photographier ou à filmer durant la sortie** (respect du droit à l'image des enfants, comme des adultes - article 9 du code civil).
- Le cas échéant, les photos prises lors de la sortie ou de l'activité doivent être transmises à l'enseignant et **ne doivent pas être mises sur internet.**

## BONNES PRATIQUES

- Exiger le respect des consignes, le calme et une bonne tenue de chaque élève.
- Adapter la tenue des enfants aux conditions climatiques (casquettes, crème solaire, blouson, ...).
- Sur le lieu de sortie, aider les enfants à rester attentifs, à s'investir, à comprendre (tout en les laissant réfléchir par eux-mêmes !)
- Ne proposer aucun aliment (y compris friandises) ni à son enfant, ni aux autres enfants.
- **L'utilisation du téléphone portable ne doit se faire qu'en cas d'urgence afin de rester pleinement disponible et vigilant.**
- Il est **interdit de fumer** en présence des enfants.
- En cas d'accident de l'enseignant (malaise ne lui permettant plus de prendre de décisions), protéger la victime, mettre les élèves en sécurité, alerter le SAMU 15, prévenir l'école au 04.50.59.32.81 (en laissant un message sur le répondeur de l'école).

## LE REPAS

Le temps de repas est un temps effectif de la sortie dont chaque adulte est responsable. En ce sens, chacun doit s'assurer que :

- les enfants mangent le pique-nique prévu, de préférence dans l'ordre pour les plus petits.
- les enfants réussissent à ouvrir les emballages, gourdes et les aide si besoin
- personne ne sorte « de table » lors du repas.
- Les déchets soient mis à la poubelle.

*Merci de prévenir dès que possible en cas d'empêchement de dernière minute pour que l'enseignant puisse trouver un nouvel accompagnateur, sans quoi la sortie risquerait d'être annulée.*



ACCOMPAGNER UNE SORTIE DE CLASSE  
DEMANDE RESPONSABILITÉ, FERMETÉ, ATTENTION  
ET DISPONIBILITÉ.  
UN GRAND MERCI À VOUS !